

Communiqué de presse
Berne, le 27 juin 2018

PF17 : la CdF-N suit la recommandation de l'usam sur la hausse de la TVA

La Commission des finances du National (CdF-N) préconise une hausse de la TVA dans le cadre du PF17 plutôt qu'un relèvement des taux de cotisation salariale. L'usam se félicite que la CdF-N suive la recommandation faite par la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse.

Privilégier une hausse de la TVA permettrait de rassembler une plus grande majorité sur l'échiquier politique. Le projet est urgent et vital pour la place économique suisse, il faut donc lui donner toutes ses chances de réussite d'aboutir sur le plan politique. C'est pourquoi l'usam propose un relèvement des taux de TVA.

Une hausse modérée de la TVA aura des impacts plus positifs. La probabilité qu'un referendum soit déposé est forte. Or, une modification des taux de TVA nécessite obligatoirement une modification de la Constitution et donc une votation populaire. Ce qui donnera aux citoyens la possibilité de se prononcer sur l'une des réformes les plus importantes.

Ensuite, le financement des rentes ne se ferait pas par des subventions croisées dans les cotisations salariales par les générations futures. Le renoncement à l'augmentation des taux de cotisation dans cette réforme permettrait une plus grande marge de manœuvre dans le cadre de la réforme du 2^{ème} pilier. Le taux de conversion doit être abaissé à 6% eu égard aux marchés financiers. Une mesure de compensation de ce type avec une hausse des taux de cotisation donnerait une plus grande marge de manœuvre à l'économie.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur usam, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Alexa Krattinger, responsable du dossier, tél. 031 380 14 22, mobile 079 779 20 58

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.